

LES STUPÉFIANTS

LA PROPOSITION DE PROTOCOLE INTERNATIONAL—EFFET DE CET ENGAGEMENT SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION LEDAIN

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais je m'aperçois que le ministre et son secrétaire parlementaire sont absents. Peut-être puis-je m'adresser au premier ministre. Étant donné que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne doit venir à la Chambre que trois fois d'ici Noël, le premier ministre peut-il préciser la date à laquelle le ministre compte faire une déclaration à l'appel des motions sur l'engagement pris par le gouvernement de souscrire au protocole de Genève sur les drogues psychotropiques et sur l'effet de cet engagement sur les recommandations du rapport de la Commission LeDain?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler à la Chambre que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social participe aujourd'hui à Ottawa à une conférence des ministres provinciaux de la Santé et que c'est là la raison de son absence. Son remplaçant, le ministre du Travail, est présent. Je ne suis pas au courant de cette affaire, mais si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a promis de faire une telle déclaration à la Chambre, je suis sûr qu'il la fera l'un des jours où il y sera présent.

M. Rynard: J'aurais une question supplémentaire. Refusera-t-on au Parlement le droit de faire des commentaires et de donner son avis sur ce que les délégués à la conférence de Genève devraient faire et sur la ligne de conduite qu'ils devraient adopter? Ces délégués vont-ils là simplement à titre de porte-parole du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou du parti libéral?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, ce droit ne devrait certainement pas être refusé à la Chambre. Comme le député le sait, le Règlement prévoit de nombreuses occasions où les députés de l'opposition peuvent formuler leur opinion et leurs suggestions sur ces questions. Bien entendu, il y a le débat sur le budget, qui se poursuit depuis quelques jours...

Une voix: Il ne reprendra qu'après Noël.

Le très hon. M. Trudeau: ... et il y a des jours réservés à l'opposition la semaine prochaine.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA PROLONGATION DU MANDAT D'ARRÊT LANCÉ CONTRE LES MEURTRIERS DE M. LAPORTE

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

En réponse à des questions posées par les honorables députés de Compton et de Calgary-Nord, il disait que des accusations précises seront portées contre trois individus. Sur quel rapport précis se base-t-il pour limiter ces accusations à trois individus et a-t-il des indications précises que d'autres accusations seront portées contre d'autres personnes et, dans l'affirmative, combien?

[L'hon. M. Sharp.]

[Traduction]

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, la procédure à laquelle je me conforme constamment consiste à ne jamais parler des enquêtes qui sont en cours, mais seulement des accusations qui sont portées contre les prévenus. Donc, je ne suis pas en mesure de répondre directement à la question posée par l'honorable député.

* * *

LES NATIONS UNIES

L'UTILISATION DU FRANÇAIS—L'APPUI DES INSTANCES DU CANADA PAR LA FRANCE

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné qu'il a été récemment absent du pays, je devrais peut-être la poser à son secrétaire parlementaire, qui serait probablement plus en mesure d'y répondre.

A la suite des protestations de l'ambassadeur canadien aux Nations Unies, relativement au traitement fait au français aux Nations Unies le secrétaire parlementaire ou le ministre pourrait-il dire si le Canada a reçu l'assurance qu'on allait remédier à la situation?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, mon secrétaire parlementaire a l'avantage d'arriver justement de New York. Il m'assure qu'à un appel très éloquent par notre ambassadeur, que j'ai appuyé très énergiquement, en faveur d'un usage plus étendu du français aux Nations Unies, il a obtenu une réaction positive.

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle posée au ministre des Affaires extérieures par le député de Charlevoix.

Le ministre a-t-il été informé par son secrétaire parlementaire si la France avait appuyé les instances du Canada pour avoir plus de français aux Nations Unies?

* * *

LA NAVIGATION

LE RELEVÉ DU FLEUVE MACKENZIE EN VUE D'AMÉLIORER LES TRANSPORTS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Comme il est établi que le Mackenzie est la voie de navigation la plus propice pour l'approvisionnement du versant nord de l'Alaska et du Canada, dirait-il à la Chambre si on a dressé des plans préliminaires en vue d'y améliorer la navigation?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, diverses propositions ont été formulées et plusieurs études sont actuellement en cours. Mon collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a annoncé la modification d'un programme en vertu duquel on devait dépenser des sommes considérables pour une grande route. Ces sommes seront maintenant affectées au Nord. Les préparatifs vont bon train, de sorte que la route devrait être construite lorsqu'on en aura besoin.